



La sensibilisation aux agents chimiques dangereux (CMR - plomb - amiante)

public

Tout salarié concerné par les activités et interventions de maintenance sur des ouvrages ou appareils susceptibles de libérer des poussières de plomb ou d'amiante

objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Donner à chaque salarié une représentation la plus juste des risques qu'il encourt
- Initier le personnel aux risques d'exposition aux agents chimiques dangereux et CMR
- Rappeler les obligations de prévention et de protection
- Savoir réagir en cas d'accident/incident
- Éviter les maladies professionnelles



durée

1 jour

pôle
formation des
industries technologiques
CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

BRETAGNE

contenu

Définition et nature des produits chimiques

- Les Agents Chimiques Dangereux
- Les substances Cancérigènes Mutagènes et Reprotoxiques

Les effets sur la santé

- Les pathologies
- Les modes d'exposition
- Les maladies professionnelles

Les rôles et devoirs de chacun

- Les dispositions réglementaires
- La responsabilité lors de travaux d'identification des risques
- La réglementation concernant les travailleurs et l'environnement

Analyse de risque

- Analyse de risque et Document Unique
- La prévention des risques non identifiables
- Définition des milieux confinés et les risques explosifs

Protection du personnel

- Les suivis médicaux et aptitudes
- La définition des EPI et protections collectives
- Balisage, signalisation et équipements
- Procédures d'alerte et d'évacuation
-

La protection de l'environnement

- Décontamination et hygiène des locaux
- Les contrôles à effectuer
- Gestion des déchets

réglementation

Un certificat de SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation continue

avertissement

Ce stage de sensibilisation s'adresse aux personnes n'intervenant pas directement sur les matériaux amiantés.

démarche pédagogique

Apports théoriques et méthodologiques
Mise en situation concrète des stagiaires à partir d'études de cas issues de son entreprise